



Poitiers, le 5 avril 2022

Les personnels de l'université ont été informés le 23 mars 2022 par mail de la présidente du projet d'implantation de l'école d'ingénieur privée ESIGELEC avec le soutien de Grand Poitiers, du Département de la Vienne et de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette école délivrerait des diplômes en concurrence directe avec des formations proposées par l'université. Dans un premier temps, deux masters seraient plus particulièrement concernés.

En soutenant ce projet d'école privée, les collectivités locales fragilisent l'université de Poitiers. Elles fragilisent ses relations tissées avec l'environnement économique local, ses formations, ses laboratoires. Elles fragilisent à terme l'accès à l'enseignement supérieur de haut niveau pour toutes et tous, y compris pour les étudiant·es d'origine modeste.

Ce projet n'est malheureusement pas le premier qui menace l'université de Poitiers. Ainsi l'enseignement privé se développe à grand renfort d'argent public à Angoulême et à Niort : le Conseil Départemental de la Charente et l'Agglomération niortaise favorisent ainsi l'installation par dizaines d'écoles d'enseignement supérieur privé : 21 formations à Angoulême, au moins 16 à Niort.

En France, l'université publique doit faire face à une véritable déferlante du privé dans le supérieur. En 2020-2021, la progression des effectifs dans l'enseignement privé, de 5,1%, est à nouveau supérieure à celle dans l'enseignement public (+1,3%). Il accueille 21% des effectifs du supérieur, part en hausse de 0,6 point par rapport à 2019 (source DGRH).

Cette évolution ne doit rien au hasard. Les réformes successives (autonomie des universités, LMD, Parcoursup) et le sous-financement structurel des universités publiques sont les instruments d'une concurrence déloyale entre public et privé : d'un côté on étrangle les universités publiques, on refuse des étudiant·es, on ferme des formations, on réduit les heures ; de l'autre, on s'installe librement avec le soutien de l'argent public et les frais d'inscriptions des étudiant·es.

La FSU dénonce cette politique de développement de l'enseignement supérieur privé qui fragilise le service public d'enseignement supérieur.

Elle demande aux élus locaux de renoncer à soutenir des formations privées en concurrence directe avec nos formations.

Elle exige qu'aucune subvention publique ne soit attribuée pour l'ouverture de formations privées payantes, sous quelque forme que ce soit (réhabilitation de locaux, mise à disposition de personnel ou de matériel par les contributeurs publics).

La FSU réaffirme son attachement à un service public de l'ESR, gratuit, laïque et de haut niveau au service de toutes et tous et exige des financements à hauteur des besoins. L'indispensable démocratisation de l'enseignement supérieur passe par un meilleur accès et une plus grande réussite de toutes les classes sociales. Ce ne sont certainement pas la sélection et le développement du privé qui nous permettront d'y parvenir !